FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
selon RPD, Annexe 1

Date de révision 07-mai-2024 **Numéro de révision** 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Antimony AA Standard: 1000 µg/mL Sb in 30% HCl [100ml bottle]

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 5190-8258

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Agilent Technologies, Inc.
5301 Stevens Creek Blvd
Santa Clara, CA 95051, USA

800-227-9770

Courriel pdl-msds_author@agilent.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence
CHEMTREC®: 1-800-424-9300

2. Identification des dangers

Classification
Classification selon WHMIS

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Classification selon WHMIS
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Susceptible de provoquer le cancer
Peut irriter les voies respiratoires
Peut être corrosif pour les métaux



Conseils de prudence - Prévention
Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage
Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine

Conseils de prudence - Réponse
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Yeux
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Peau
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
Inhalation
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
Ingestion
EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir
Déversement
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - Entreposage
Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements
Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nature chimique solution aqueuse.

Nom chimique	CAS No.	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Chlorure d'hydrogène	7647-01-0	10 - 20%	-	
Antimoine	7440-36-0	0 - 10%	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En

	cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8). S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Sensation de brûlure.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Incendie majeur	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc	Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Attention! Matière corrosive. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
Autres renseignements	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Veuillez vous reporter au certificat du producteur pour les conditions de stockage spécifiques et les températures d'expédition. A conserver dans le récipient d'origine, sauf information contraire sur le certificat d'analyses. Conserver les récipients bien fermés dans

un endroit sec et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

8. Contrôle de l’exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d’exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Chlorure d'hydrogène 7647-01-0	Ceiling: 2 ppm Ceiling: 3 mg/m³	Ceiling: 2 ppm	CEV: 2 ppm	Ceiling: 2 ppm
Antimoine 7440-36-0	TWA: 0.5 mg/m³	TWA: 0.5 mg/m³	TWA: 0.5 mg/m³	TWA: 0.5 mg/m³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

Protection des mains

Porter des gants de protection en Néoprène™. Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374. Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n’est requis dans des conditions normales d’utilisation. En cas d’irritation ou de dépassement des limites d’exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau.

Considérations générales sur l’hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l’intérieur, avant de les réutiliser. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver les mains

avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	incolore
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition		Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.
Matières incompatibles

Agent oxydant. Acides. Bases.
Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif par inhalation. (sur la base des composants). L'inhalation d'émanations/de gaz corrosifs peut causer une toux, un étouffement, des maux de tête, des vertiges et une faiblesse pour une durée de plusieurs heures. Un œdème pulmonaire peut se produire, accompagné d'une oppression dans la poitrine, d'un essoufflement, d'une peau bleutée, d'une chute de la pression artérielle et d'une accélération du rythme cardiaque. L'inhalation de substances corrosives peut entraîner un œdème toxique des poumons. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des lésions oculaires graves. (sur la base des composants). Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif. (sur la base des composants). Provoque des brûlures.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (sur la base des composants). L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut provoquer une douleur de brûlure grave dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhée de sang noir. La tension artérielle peut diminuer. Des taches brunâtres ou jaunâtres peuvent apparaître près de la bouche. Un gonflement de la gorge peut entraîner un essoufflement et une suffocation. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas

d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Toux ou respiration sifflante.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	99,999.00 mg/kg
ETAmél (cutané)	99,999.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	99,999.00 ppm
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	99,999.00 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur)	99,999.00 mg/l

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Chlorure d'hydrogène 7647-01-0	238 - 277 mg/kg (Rat)	> 5010 mg/kg (Rabbit)	= 1.68 mg/L (Rat) 1 h
Antimoine 7440-36-0	= 7000 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des lésions oculaires graves. Provoque des brûlures.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles Appareil respiratoire, Yeux, Peau.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Antimoine 7440-36-0	-	LC50: >6.2 - 8.3mg/L (96h, Cyprinodon variegatus)	-	-

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1789
Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE CHLORHYDRIQUE MÉLANGE
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	NP.
Désignation	UN1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE MÉLANGE, 8, II

DOT

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1789
Désignation officielle de transport étendue	ACIDE CHLORHYDRIQUE MÉLANGE
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
Quantité à déclarer (RQ)	(Hydrochloric acid: RQ (kg)= 2270.00) Hydrochloric acid: RQ (lb)= 5000.00
Reportable quantity (kg) (calculated)	Hydrochloric acid: RQ (kg)= 20450.00
Reportable quantity (lbs) (calculated)	Hydrochloric acid: RQ (lb)= 45045.00
Polluant marin du DOT	NP.
Désignation	UN1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE MÉLANGE, 8, II
Dispositions particulières	386, A3, B3, B15, B133, IB2, N41, T8, TP2
Emergency Response Guide Number	157

MEX

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1789
Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE CHLORHYDRIQUE MÉLANGE
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
Désignation	UN1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE MÉLANGE, 8, II

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1789
Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE CHLORHYDRIQUE MÉLANGE
Classe (s) de danger relatives	8

au transport	
Groupe d'emballage	II
Code ERG	8L
Dispositions particulières	A3, A803
Désignation	UN1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE MÉLANGE, 8, II
Numéro UN ou numéro d'identification	UN1789
Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE CHLORHYDRIQUE MÉLANGE
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
EmS-No.	F-A, S-B
Polluant marin	NP
Désignation	UN1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE MÉLANGE, 8, II

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	LGC, to the best of its ability, has confirmed that the chemical substances in this product are listed as "Active" in the EPA (Environmental Protection Agency) "TSCA Inventory Notification (Active-Inactive) Requirements Rule" ("the Final Rule") of Feb 2019, as amended Feb 2021.".
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AIIC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :
TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. Autres informations

NFPA	**Risques pour la santé**	3	**Inflammabilité**	0	**Instabilité** 0	**Dangers particuliers**	-
HMIS	**Risques pour la santé**	3	**Inflammabilité**	0	**Dangers physiques** 0	**Protection individuelle**	X
	*						

*Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé*

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS
Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)
EPA (Agence de protection de l'environnement)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Classification SGH - Japon
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
Bibliothèque nationale de médecine
NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 07-mai-2024

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

5190-8258 - Antimony AA Standard: 1000 µg/mL Sb in 30% HCl [100ml bottle]

Date de révision 07-mai-2024

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.

Fin de la fiche signalétique